

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 17/112/2008 – ÉFAI

5 décembre 2008

AU 332/08 Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements / Prisonnier d'opinion

CHINE Ji Sizun (h), 59 ans

Le prisonnier d'opinion Ji Sizun, qui est originaire de la province du Fujian, a été arrêté le 11 août à Pékin lorsqu'il s'est rendu à un poste de police afin de déposer une demande pour organiser une manifestation dans l'une des zones prévues à cet effet pendant les Jeux olympiques. Amnesty International estime que son arrestation constitue une violation de son droit à la liberté d'expression et de réunion et craint qu'il ne soit torturé ou soumis à d'autres mauvais traitements.

Ji Sizun est soupçonné d'avoir « *imité un cachet officiel* » et pourrait être jugé et condamné d'un moment à l'autre. Il est actuellement détenu au centre de détention n° 2 de Fuzhou. Ses proches n'ont pas été autorisés à lui rendre visite, mais il s'est entretenu avec un avocat à deux reprises.

Le 9 août, Ji Sizun, accompagné de journalistes étrangers, a demandé une première fois au bureau de la Sécurité publique de Deshengmenwai l'autorisation d'organiser une manifestation. Les représentants des autorités ont refusé de traiter sa demande et lui ont demandé de revenir ultérieurement. Le 11 août, Ji Sizun s'est de nouveau rendu au bureau de la Sécurité publique où, selon des témoins oculaires, des policiers l'ont sommé de monter à bord d'un véhicule de police sans immatriculation avant de démarrer. Personne ne savait où il se trouvait jusqu'à la fin du mois de septembre, lorsque des amis ont appris qu'il était détenu au centre de détention n° 2 de Fuzhou. Ji Sizun communique avec ses amis en leur envoyant des cartes postales, mais il semble qu'il ne reçoit pas les lettres qu'ils lui adressent en retour.

Il avait prévu de manifester contre la corruption et de réclamer une plus grande participation de la population chinoise dans les activités politiques. Une photo de Ji Sizun figure à l'adresse suivante : <http://www.canyu.org/n3498c6.aspx>.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Chine, les défenseurs des droits humains qui essaient de rendre compte des violations, qui remettent en question des mesures jugées politiquement sensibles, ou qui tentent de rallier d'autres personnes à leur cause, sont fortement exposés au risque de subir des atteintes à leurs droits fondamentaux. De nombreux militants, considérés par Amnesty International comme des prisonniers d'opinion, continuent d'être inculpés et emprisonnés à l'issue de procès motivés par des considérations politiques, et bien d'autres sont maintenus prisonniers dans leur propre maison par la police, qui les surveille de manière intrusive et poste des gardes autour de chez eux.

Le 23 juillet, les autorités chinoises ont annoncé la mise en place de zones réservées aux manifestations pendant les Jeux olympiques dans trois parcs de Pékin, où les personnes pourraient exprimer leurs griefs. Cependant, une autorisation préalable de la police était requise. D'après certaines sources, des personnes qui souhaitaient obtenir une telle autorisation ont été informées oralement que leurs demandes seraient inutiles,

puis placées sous surveillance ou en détention. En outre, les autorités auraient empêché des manifestants potentiels de se rendre à Pékin ou les auraient raccompagnés à leur domicile. Les médias internationaux ont beaucoup parlé du cas de deux femmes âgées, Wu Dianyuan (79 ans) et Wang Xiuying (77 ans), astreintes à des peines de « *rééducation par le travail* » après avoir demandé l'autorisation de manifester dans l'une des zones officielles prévues à cet effet. Par la suite, leur condamnation a été annulée.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en mandarin ou dans votre propre langue) :

- priez les autorités de libérer Ji Sizun immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion qui n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- exhortez-les à garantir que cet homme ne sera ni torturé ni soumis à une quelconque autre forme de mauvais traitements en détention ;
- demandez-leur instamment de veiller à ce qu'il puisse être en contact avec sa famille et un avocat qu'il aura choisi et bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

APPELS À :

Procureur général du parquet populaire de la province du Fujian :

NI Yingda Jianchazhang
Fujiansheng Renmin Jianchayuan
253 Hualinlu
Fuzhoushi 350003
Fujiansheng
République populaire de Chine

Fax : +86 591 87762163

Formule d'appel : *Dear Procurator, / Monsieur le Procureur,*

Directeur du département de la Sécurité publique de la province du Fujian :

BAO Shaokun Tingzhang
Fujiansheng Gong'anting
12 Hualinlu
Fuzhoushi 350003
Fujiansheng
République populaire de Chine

Fax : +86 591 87093516

Formule d'appel : *Dear Director, / Monsieur le Directeur,*

Directeur du centre de détention n° 2 de Fuzhou :

Fuzhou di er kanshousuo
Xiadongzirancun, Zhanglancun
Chengmenzhen, Cangshanqu
Fuzhou 350011
Fujiansheng
République populaire de Chine

Formule d'appel : *Dear Director, / Monsieur le Directeur,*

Premier ministre de la République populaire de Chine :

WEN Jiabao Guojia Zongli
The State Council General Office
2 Fuyoujie
Xichengqu
Beijingshi 100017
République populaire de Chine

Fax : +86 10 65961109 (via le ministère des Affaires étrangères)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,*

COPIES À :

Gouverneur du gouvernement populaire provincial du Fujian :

HUANG Xiaojing Shengzhang

Fujiansheng Renmin Zhengfu

76 Hualinlu

Fuzhoushi 350003

Fujiansheng

République populaire de Chine

Fax : +86 591 87855770

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 16 JANVIER 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.